

INSCRIPTION OU RENOUELEMENT ABONNEMENT SCOLAIRE 2018 - 2019

Attention : pour les lycéens et apprentis de plus de 18 ans,
veuillez-vous adresser à l'agence commerciale de GRASSE.

NOUVEAUX ABONNES SCOLAIRES : INSCRIPTION EN LIGNE UNIQUEMENT

- 1- Compléter le formulaire d'inscription en ligne sur le site sillages.paysdegrasse.fr.
Joindre les pièces suivantes :
 - Une photo d'identité originale récente 35* 45 mm ;
 - Un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) du représentant légal (les élèves empruntant les lignes du réseau Sillages doivent impérativement résider sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du pays de Grasse) ;
 - Livret de famille ou pièce d'identité de l'élève.
- 2- Un message vous informe que votre carte sans contact personnalisée a été éditée. La carte, dont le coût est de 5 euros, est à retirer à : Régie SILLAGES : 109 avenue Pierre Séward-06130 GRASSE
- 3- Pour être activée, votre carte doit être chargée sur l'e-boutique de la Régie Sillages :
 - **D'un PASS SCOLAIRE (-18 ans) : 60 euros**
Validité pour l'année scolaire 2018-2019, uniquement pendant les périodes scolaires, du lundi au samedi 14h
et si vous le souhaitez,
 - **D'un PASS VACANCES SCOLAIRES (-18 ans) : 30 euros**

Ne peut être délivré qu'en complément du Pass Scolaire. Validité, uniquement sur le réseau Sillages pendant les vacances scolaires ainsi que les samedis après-midi, dimanches et jours fériés du 1er septembre 2018 au 31 août 2019.

RENOUELEMENT ABONNEMENT SCOLAIRE

(Usagers possédant déjà leur carte sans contact personnalisée)

Pour être activée, votre carte doit être chargée sur l'e-boutique de la Régie Sillages :

- **D'un PASS SCOLAIRE (-18 ans) : 60 euros**
Validité pour l'année scolaire 2018-2019, uniquement pendant les périodes scolaires, du lundi au samedi 14h
et si vous le souhaitez,
- **D'un PASS VACANCES SCOLAIRES (-18 ans) : 30 euros**

Ne peut être délivré qu'en complément du Pass Scolaire. Validité, uniquement sur le réseau Sillages pendant les vacances scolaires ainsi que les samedis après-midi, dimanches et jours fériés du 1er septembre 2018 au 31 août 2019.

Attention : Attention si vous avez plusieurs enfants, procédez au paiement d'un seul titre pour le premier et reconnectez-vous pour